

**PROCEDURE A SUIVRE POUR OBTENIR UN LOGEMENT SOCIAL SUR LE CONTINGENT
PREFECTORAL RESERVE AUX FONCTIONNAIRES D'ETAT**

1°) Faire une demande de dossier auprès des organismes HLM présents en Corse-du-Sud, afin de bénéficier d'un numéro départemental unique (il vous appartiendra de renouveler cette inscription dans les délais mentionnés par le bailleur) :

OPH

Avenue Colonel Colonna d'Ornano - BP 180
20178 AJACCIO CEDEX 1
Tél : 04 95 22 10 42
Fax : 04 95 20 47 78

ERILIA - Centre de gestion d'Ajaccio
Résidence Petra di Mare - Avenue du Maréchal Juin
20090 AJACCIO
tél : 04 95 22 11 64
fax : 04 95 20 73 00

*INSCRIPTION EN LIGNE A PRIVILEGIER .Allez sur le
site ERILIA.fr ou cliquer directement ici *

LOGIREM

Les Hauts de Bodiccione
Le Genévrier - Bât A2
20090 AJACCIO
Tél : 04 95 22 08 79
Fax : 04 95 20 47 53

2°) Dans le même temps, faire une demande officielle, au Préfet de la Corse-du-Sud, à adresser par courrier au Service Logement et Urgence sociale, sous-couvert de votre hiérarchie (ou produire un justificatif récent de votre statut de fonctionnaire), en précisant vos coordonnées postales et téléphoniques, ainsi que votre adresse mail, la composition du foyer (nombre enfants, sexe, âge), le type de logement et les secteurs souhaités.

Joindre à la demande l'avis d'imposition de l'année N-2 (préciser tout changement de situation éventuel, en joignant également, dans ce cas, l'avis d'imposition de l'année correspondante, soit N-1).

**Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations
Service Logement et Urgence sociale**

Préfecture de la Corse-du-Sud – BP 401 – 20188 AJACCIO CEDEX 1

Tél : 04 95 50 54 55 - Fax : 04 95 50 39 41 - Email : Jocelyne.PAJANACCI@corse-du-sud.gouv.fr

3°) Dès réception des attestations d'enregistrement de demande de logement social locatif délivrées par les bailleurs, en adresser les copies au Service Logement et Urgence sociale.

ATTENTION :

Les candidatures proposées par le Préfet aux bailleurs sont ensuite examinées par leur commission d'attribution, en fonction de critères réglementaires (plafonds de ressources, composition du foyer...).

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Les demandes déposées auprès du Service Logement et Urgence sociale sont renouvelables annuellement.

Trois refus de propositions de logement par le fonctionnaire entraîneront un classement de sa demande.

Veillez indiquer ci-après les secteurs souhaités (pas de limite de choix), sachant qu'aucune proposition ne vous sera faite dans les secteurs non choisis :

ERILIA

- A Merendella (lieu dit Padula - Ajaccio) - du T2 au T4
- A Seta (chemin de Candia - Ajaccio) - du T3 au T4
- Les salines 1 (rues François Pietri, Jacques Gavini et Paul Giacobbi) - du T3 au T4
- Les salines 2 (rue Paul Giacobbi et avenue Maréchal Juin – Ajaccio) - T4
- Petra di Mare (20 avenue Maréchal Juin - Ajaccio) - du T2 au T4
- Petra di Mare 2 (20 avenue Maréchal Juin - Ajaccio) - du T2 au T5
- Les Hauts de Petra di Mare (avenue Maréchal Juin – Ajaccio) - du T2 au T4
- Monte e mare 2 (avenue Maréchal Juin – Ajaccio) - du T1 au T2
- A Mandarina 1 (chemin du Finosello – Ajaccio) – T2
- A Mandarina 2 (chemin du Finosello – Ajaccio) – T2
- A Mandarina 3 (chemin du Finosello – Ajaccio) – T2
- Domaine des Aulnes (lieu dit Alzo di Leva – Ajaccio) – du T3 au T4
- A Licciona (Le Vazzino – Ajaccio) - du T4 au T5
- Les Hauts du Vazzino (ZI du Vazzino) - du T2 au T3
- Les Côteaux de Timizzolo (route du Vazzino) – du T3 au T4
- Basacciu (chemin départemental 50 - Sartène) – T3
- Mare e piana (quartier la Plaine – Propriano) - du T1 au T2
- Piffano u Stagnu (lieu dit u Stagnu – Porto Vecchio) - du T1 au T3

LOGIREM

- Terra rossa (Finosello – Ajaccio) – du T3 au T4
- Cardo (Finosello et rue des Magnolias) – du T3 au T4
- Les Hauts de Bodiccione (Finosello – Ajaccio) – du T3 au T4
- E casa di Valdo (Résidence Casa di Valdo – Zona) – T4
- Résidence Les Myrthes (La Paratella – Propriano) – du T3 au T5

L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

- Saint Jean – Ajaccio – du T2 au T5
- Pietralba 1 – Ajaccio – du T2 au T5
- Pietralba 2 – Ajaccio – du T3 au T5
- Ageco – Ajaccio – T4
- Saint-Paul – Ajaccio – du T4 au T5
- Les Pins – Mezzavia – du T3 au T4
- Funtana di sate – Sartène – T4
- Licciola – Sartène – du T2 au T3
- Pruno Cervone – Propriano – T3
- Sab Bastiano – Olmeto – T2 et T4
- Résidence Teghia – Cauro – T3
- Résidence Capella – Coggia – T4
- La Marine 2 – Porto-Vecchio – T3
- Pifano 1 – Porto-Vecchio – du T2 au T4
- Pifano 2 – Porto-Vecchio – du T2 et T5
- Le Stade – Figari – T4
- Pianottoli Bloc 13 – Pianottoli Caldarello – T5
- Brancuccio – Bonifacio – T4